

2018-01-08 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ PIKE RIVER

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville le lundi 8 janvier deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présentes Mesdames les conseillères Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky, Hélène Campbell, Marianne Cardinal et messieurs les conseillers Jean Asnong et Stephan Duquette.
Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire.
La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.

OUVERTURE

Ouverture de l'assemblée à 19 h 55

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires

Martin Bellefroid, maire
Jean Asnong, conseiller au poste no. 2

2018-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 JANVIER 2018

Il est proposé par **Patricia Rachofsky**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que l'ordre du jour soit adopté et que le point 8 a) Demande FQM : Appui; Forum des communautés Forestières soit reporté et *Affaires nouvelles* reste ouvert.

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour du 8 janvier 2018
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Procès-verbaux
 - a. Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2017
 - b. Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2017/Budget 2018, Service de protection des incendies et travaux rang St-Henri Sud
 - c. Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2017/Budget 2018/Municipalité
6. Suivi des procès-verbaux du 4 et 18 décembre 2017
7. Suivi des dossiers de la MRC Brome Missisquoi
8. ADMINISTRATION
 - a. Demande FQM/Appui : Forum des communautés forestières/**REPORTÉ**
 - b. Demande FQM/Appui : Milieux humides-financement
 - c. Autorisation de formation 2018 /adjointe administrative
 - d. Demande : Emploi Étudiant
 - e. Autorisation paiement : nouveau IPAD maire MRC
 - f. Taux/km 2018
9. VOIRIE/COURS D'EAU
 - a. Paiement facture : Firme S Martel architecte/garage municipal
 - b. Invitation Appel d'offres/prix abat poussière
10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT
 - a. Paiement facture GESTIM/modification au règlement de zonage et permis et certificats

11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - a. Paiement facture/sorties oct. nov. 2017
 - b. Paiement facture/Ville de Bedford/préventionniste/nov. 2017
 - c. Autorisation AO /camion PR /service incendie
12. LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE
13. HYGIÈNE DU MILIEU
 - a. Appel d'offres/collecte pour le recyclage
 - b. Appel d'offres/collecte ordures et matières organiques
14. FINANCES ET IMMOBILISATION
15. BÂTIMENT/HÔTEL DE VILLE
16. Correspondances
17. Rapport des inspecteurs/pour info aux membres du conseil
18. Approbation des salaires versés et à payer
19. Approbation des dépenses incompressibles/décembre 2017
20. Adoption des comptes/décembre 2017
21. Affaires nouvelles
22. Deuxième période de questions/30 minutes
23. Levée de la séance

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

Aucune question

2018-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 soit adopté tel quel et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

ADOPTÉ

2018-003 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017/18 h 30

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 soit adopté et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire lecture, car chacun des membres du Conseil en a reçu copie.

ADOPTÉ

**2018-004 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017/BUDGET 2018 ET
PTI 2018-2019-2020**

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 portant sur les révisions budgétaires 2018 et le PTI 2018-2019-2020 soit adopté et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire lecture, car chacun des membres du Conseil en a reçu copie.

ADOPTÉ

SUIVI DES PROCÈS VERBAUX

Mme Sonia Côté, directrice générale informe les membres du conseil du suivi des procès-verbaux du 4 et 18 décembre 2017.

SUIVI DES DOSSIERS DE LA MRC BROME MISSISQUOI

- Internet haute vitesse

ADMINISTRATION

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires :

Martin Bellefroid, maire
Jean Asnong, conseiller au poste no.2

**2018-005 DEMANDE D'APPUI FQM : MILIEUX HUMIDES/FINANCEMENT
DES NOUVELLES RESPONSABILITÉS**

CONSIDÉRANT QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

CONSIDÉRANT la sanction le 16 juin 2017 de la *Loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

CONSIDÉRANT que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

CONSIDÉRANT qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

CONSIDÉRANT QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi n° 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des

infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

Il est proposé par **Hélène Campbell**,

Appuyé par **Patricia Rachofsky**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

DE DEMANDER au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

DE DEMANDER au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la *Loi n° 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

DE DEMANDER à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

**2018-006 AUTORISATION DE FORMATION 2018 /ADJOINTE
ADMINISTRATIVE**

CONSIDÉRANT de la formation offerte par internet pour permettre à Mme Pascale Massé de poursuivre son perfectionnement au sein de la municipalité;

CONSIDÉRANT des cours offerts en 2018 soit :

- Adjointe aux comptes recevables d'une municipalité 445 \$ (45 hres) avril, mai et juin 2018
- Adjointe au greffe municipal 445 \$ (45 hres) septembre, octobre et novembre 2018
- Adjointe à la paie et aux comptes payables d'une municipalité 445 \$ (45 hres) novembre, décembre 2018 à janvier 2019;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

Et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise les cours ci-haut décrits et ceci dans le cadre du travail de Mme Pascale Massé au sein de la municipalité de Pike River.

Que les frais des cours seront payés par la municipalité. Par contre, le conseil municipal exige que Mme Pascale Massé reste au sein de la municipalité pour une durée de 2 ans après la réussite de ses formations. Advenant un départ de Mme Massé, elle devra rembourser au prorata du délai ou d'un avis contraire d'entente de part et d'autre.

ADOPTÉ

La conseillère Patricia Rachofsky enregistre sa dissidence et n'est pas en faveur de la condition exigée au remboursement du montant des frais de formation.

2018-007 DEMANDE DE SUBVENTION À EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2018

CONSIDÉRANT un besoin d'un aide journalier au poste de voirie pour des menus travaux;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

D'autoriser la directrice générale au nom de la municipalité de Pike River à présenter une demande de subvention à Emplois d'été Canada (EÉC) pour l'embauche d'un étudiant à l'été 2018 pour un aide en voirie.

ADOPTÉ

2018-008 AUTORISATION DE PAIEMENT/NOUVEAU IPAD MAIRE MRC

CONSIDÉRANT un nouveau IPAD pour chacun des maires siégeant à la MRC pour 2018;

CONSIDÉRANT la réception d'une facture au montant de 837.82 \$;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par Jean Asnong,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture 2017-001296 au montant de 837.82 \$ pour l'achat d'un nouveau IPAD pour la municipalité de Pike River au sein du conseil des maires de la MRC BM.

ADOPTÉ

2018-009 TAUX ALLOCATION POUR FRAIS D'AUTOMOBILE/ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT que le taux des allocations pour frais d'automobile est de 0,55 \$/km et ceci selon Agence Revenu du Canada;

CONSIDÉRANT que nous nous référons à ce taux pour accorder à nos employés un taux de référence;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise que le taux d'allocation pour frais d'automobile pour l'année 2018 soit de 0,55 \$/km pour le remboursement des frais de kilométrage à notre personnel.

ADOPTÉ

VOIRIE/COURS D'EAU

2018-0010 PAIEMENT FACTURE/FIRME SONIA MARTEL ARCHITECTE

CONSIDÉRANT un mandat accordé à la firme Sonia Martel architecte, pour la conception de plans pour la construction future du garage municipal (rés. 2016-301);

CONSIDÉRANT le dépôt des plans finaux;
CONSIDÉRANT la réception d'une facture # 16-1374D au montant de 1 102.32 \$ (taxes incluses);

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce conseil municipal autorise le paiement de la facture# 16-1374D au montant de 1 102.32 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉ

2018-0011 OFFRE DE PROPOSITION/PRIX POUR ABAT POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT que certains chemins sont non pavés et l'épandage d'abat-poussière est essentiel;
CONSIDÉRANT une liste de fournisseurs établis par la directrice générale :

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal demande aux fournisseurs proposés par la directrice générale un prix au litre pour l'achat et l'épandage d'abat poussière pour plus ou moins 55 000 Litres (2017 /43 385 L; 2016 /56 800 L) Prix demandé pour le 28 mars 2018, 12 h. Ouverture des propositions à 12 h 5. Choix du fournisseur lors de la séance du 2 avril 2018.

ADOPTÉ

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

2018-0012 PAIEMENT FACTURE GESTIM/MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE ET PERMIS ET CERTIFICATS

CONSIDÉRANT 2 projets de règlement déposer par la firme GESTIM suite au CCU du 12 juillet 2017;
CONSIDÉRANT la réception d'une facture # 3412 au montant de 1 046.27 \$ pour le service demandé;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # 3412 au montant de 1 046.27 \$ (taxes incluses) à la Firme GESTIM pour des modifications aux règlements demandés.

ADOPTÉ

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

2018-0013 PAIEMENT FACTURE : SORTIES DES POMPIERS SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER/OCT.NOV 2017

ATTENDU la réception de la facture # CRF 1700085 de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre du service de protection des incendies sur notre territoire à Pike River;

ATTENDU une facture au montant de **140.24 \$** pour les sorties du 27 octobre et 9 novembre 2017;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Marianne Cardinal,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF1600085 au montant total de **140.24 \$** à la Municipalité de Saint-Armand pour le service de protection en incendie pour les sorties du 27 octobre, et 9 novembre 2017.

ADOPTÉ

2018-0014 PAIEMENT FACTURE : VILLE DE BEDFORD/VISITE DU PRÉVENTIONNISTE NOVEMBRE 2017

ATTENDU la réception d'une facture # 7FD000247 au montant de **1 537.72 \$** de la Ville de Bedford dans le cadre du service d'un préventionniste de protection des incendies sur notre territoire à Pike River pour 10 bâtiments à risque élevé et 1 risque moyen;

ATTENDU la réception de 11 rapports pour le mois de novembre 2017;

Il est proposé par **Patricia Rachofsky,**

Appuyé par **Jean Asnong,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # 7FD000247 au montant de **1 537.72 \$** à la Ville de Bedford dans le cadre du service d'un préventionniste pour la protection des incendies pour le mois de novembre 2017

ADOPTÉ

2018-0015 AUTORISATION/AO/CAMION PREMIER RÉPONDANT/SERVICE INCENDIE

ATTENDU que le service de sécurité en incendie de Saint-Armand/Pike River désire se prévaloir d'un nouveau camion – Premier répondant;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Armand sera chargée de faire l'appel d'offres;

Il est proposé par **Nathalie Dorais,**

Appuyé par **Patricia Rachofsky,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River autorise l'appel d'offres pour l'achat d'un camion pour *Premier Répondant* tel que le devis 2017-01.

ADOPTÉ

LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE

Pas de sujet

HYGIÈNE DU MILIEU

2018-0016 INVITATION/APPEL DE PROPOSITION/COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES ANNÉES 2019 ET 2020

CONSIDÉRANT que le contrat pour la collecte des matières secondaires (recyclage) doit être renouvelé, et ceci pour les années 2019 et 2020;
CONSIDÉRANT que selon la loi (article 936 du Code municipal du Québec), les appels d'offres de moins de 100 000 \$, la municipalité et ceci par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs et selon la liste fournie par la directrice générale et ceci avec le choix des membres du conseil;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

D'inviter les entrepreneurs selon la liste fournie par la directrice générale et le choix du conseil municipal à nous soumettre un appel de proposition pour la collecte des matières secondaires (recyclage) pour les années 2019 et 2020.

Réception des documents au plus tard le 1er août 2018 à 12 h.

Ouverture des soumissions 1^{er} août 2018 à 12 h 5.

Le choix du soumissionnaire sera pris en considération lors de la séance ordinaire du 6 août 2018.

ADOPTÉ

2018-0017 INVITATION/APPEL DE PROPOSITION/COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET ORDURES RÉSIDENTIELLES/ORDURES COMMERCIALES MATIÈRES ORGANIQUES POUR UNE ANNÉE/2019

CONSIDÉRANT que le contrat pour la collecte des matières résiduelles (ordures) doit être renouvelé, et ceci pour l'année 2019;
CONSIDÉRANT que selon la loi (article 936 du Code municipal du Québec), les appels d'offres de moins de 100 000 \$, la municipalité et ceci par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs et selon la liste fournie par la directrice générale et ceci avec le choix des membres du conseil;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents :

D'inviter les entrepreneurs selon la liste fournie par la directrice générale et le choix du conseil municipal à nous soumettre un appel de proposition pour la collecte des matières résiduelles (ordures) et pour les matières organiques pour l'année 2019.

Réception des documents au plus tard le 1er août 2018 à 12 h 00.

Ouverture des soumissions 1^{er} août 2018 à 12 h 05.

Le choix du soumissionnaire sera pris en considération lors de la séance ordinaire du 6 août 2018.

ADOPTÉ

La conseillère Hélène Campbell enregistre sa dissidence pour ne pas aller en appel d'offres pour la collecte des matières organiques.

FINANCES ET IMMOBILISATIONS

Pas de sujet

BÂTIMENT : HÔTEL DE VILLE

Pas de sujet

CORRESPONDANCES

Une liste est déposée au conseil pour information de la correspondance reçue au cours du mois de décembre 2017.

RAPPORTS DES INSPECTEURS

Dépôt et analyse des rapports d'inspection de M.Gérard Simard et la firme GESTIM aux membres du conseil municipal seulement.

2018-0018 ADOPTION DES SALAIRES VERSÉS – DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par **Patricia Rachofsky**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise les salaires versés et a payé au montant de **6 509.68 \$** et ceci pour le mois de décembre 2017

ADOPTÉ

2018-0019 APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2017

Martin Bellefroid	719.30 \$
Nathalie Dorais	243.72 \$
Jean Asnong	243.72 \$
Patricia Rachofsky	243.72 \$
Marianne Cardinal	243.72 \$
Hélène Campbell	243.72 \$
Stephan Duquette	243.72 \$
CARRA (nov. 2017)	412.19 \$
BELL (iPad déc.2017 janv. 2018 maire)	17.25 \$
AXION (internet, tel, fax) janv.2018	263.98 \$
AXION (internet pompier) janv.2018	68.93 \$
Desjardins Sécurité Financière (ass. coll. déc. 2017)	841.28 \$
Revenu Canada (DAS nov. 2017)	759.86 \$
Revenu Québec (DAS nov. 2017)	2 351.95 \$
Hydro-Québec (luminaires : nov. 2017)	301.77 \$
Hydro-Québec (HV)	343.70 \$
Hydro-Québec (loisirs)	23.99 \$
Pétroles Dupont 5-12-2017	477.88 \$
Pétroles Dupont 30-12-2017	1 095.65 \$
Visa Desjardins (essence voirie)	118.00 \$
Visa Desjardins (site WEB) formulaires en ligne/année 2018	36.18 \$

TOTAL 9 294.23 \$

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que les dépenses incompressibles du mois de décembre 2017 soient approuvées.

ADOPTÉ

2018-0020 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2017

Copicom	167.92 \$
Côté, Sonia (km déc. 2017)	27.86 \$
Desjardins Sécurité Financière (RRS) déc. 2017	244.80 \$
Éditions FD	77.70 \$
Garage P Messier	22.92 \$
GESTIM (26-11 au 23-12-2017)	1 639.66 \$
Gilles Ménard	60.00 \$
Groupe Guérin	51.68 \$
Imprimerie SurDel	180.51 \$
J.A. Beaudoin	310.44 \$
L'Homme & Fils	487.01 \$
Journal L'Avenir	489.10 \$
Journal Le Saint-Armand	64.00 \$
NOPAC (recyclage) déc.2017	1 114.42 \$
NOPAC (tri recyclage) nov. 2017/8.5 TM	390.92 \$
NOPAC (tri recyclage) déc. 2017/4.93 TM	226.73 \$
Petite Caisse	261.40 \$
Progexpan	443.80 \$
Récupération 2000 collecte des ordures (déc. 2017)	1 343.65 \$
RIEDSBM (nov. 2017) 19.40 TM	1 430.56 \$
Wolters Kluwer	516.60 \$
TOTAL	9 035.08 \$

CONTRAT

Adams Excavation /2e vers déneigement 2017-2018 14 800.00 \$

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que les comptes dus au mois de décembre 2017 soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Jean Asnong distribue à chacun des membres du conseil un document qui a pour titre * L'agriculture en chiffre* de Brome Missisquoi et il se retire de la table et explique le contenu du document.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Aucune question

2018-0021 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Hélène Campbell,**
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la séance soit levée à 22 h 13.

ADOPTÉ

Martin Bellefroid, maire

Sonia Côté, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance **8 janvier deux mille dix-huit** sont effectuées.

Sonia Côté

Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid

Martin Bellefroid, maire